

## Pays-Bas

## Willem-Alexander, le roi de la relève

**Le Vieux-Continent n'est pas près de voir mourir ses dix monarchies. Paradoxalement, elles se justifient par la démocratie**

Andrés Allemand

Une déferlante orange a submergé hier Amsterdam pour l'abdication de la reine Beatrix et l'intronisation de son fils, le nouveau roi Willem-Alexander. Drapeaux, chapeaux, perruques, boas... La couleur des Orange-Nassau était à l'honneur dans le Royaume des Pays-Bas, où les sujets n'hésitent pas à arborer sur leurs T-shirts un «Salut Be!» ou encore «A ton tour Alex». C'est par dizaines de milliers que les fêtards, les curieux et les admirateurs de la famille royale ont envahi le centre de la capitale, manifestant dans la liesse le très large soutien dont bénéficie la monarchie.

Si 10 000 agents de police patrouillaient dans les rues d'Amsterdam, c'était donc pour contenir les débordements de l'immense kermesse patriotique et non pour faire front à la contestation. Les forces de l'ordre ont juste brièvement détenu deux républicains avec leur panneau proclamant: «Je ne suis pas un sujet.»

Aussi anachronique que cela puisse paraître, la monarchie a la cote dans les 10 pays qui disposent d'une famille régnante. Dont 7 sont membres de l'UE: les royaumes de Belgique, du Danemark, d'Espagne, des Pays-Bas, de Suède, le Luxembourg et le Royaume-Uni. Les trois autres étant le Royaume de Norvège et les principautés du Liechtenstein et de Monaco.

A ces dix s'ajoutent deux cas inclassables: le Vatican et Andorre. La première est un micro-Etat dont le «souverain pontife» est élu par un conclave de cardinaux choisis par ses prédécesseurs. La seconde a pour chef d'Etat un tandem: les «coprines» François Hollande, président français, et Mgr Joan Enric Vives i Sicília, évêque d'Urgell (un diocèse catalan).

#### Aucun pouvoir réel

Qui aurait cru que ces institutions d'un autre âge persisteraient? Paradoxalement, les dix monarchies



La reine Maxima et le roi Willem-Alexander en train de prêter serment dans la «Nieuwe Kerk». ROBIN UTRECHT/KEYSTONE



Les princesses héritières. PAUL VREEKER/REUTERS



Une sujette brandit un portrait de la princesse Beatrix. AP

## Le gotha européen pour applaudir le monarque

● Les Argentins avaient déjà un dieu (Maradona) et un pape (François). Ils ont désormais une reine: Maxima. C'est vêtue d'une robe en dentelle bleu roi et d'un diadème - jadis offert par le monarque néerlandais Guillaume III à son épouse Emma - que cette économiste de Buenos Aires, lointaine descendante de la famille royale portugaise, a entonné sans hésitation, hier à

Amsterdam, l'hymne national des Pays-Bas.

Son mari, le nouveau roi Willem-Alexander, portant une robe en dentelle bleu roi et aux couleurs de la monarchie et vêtu d'une cape aux bords recouverts d'hermine, venait de prêter serment devant les deux Chambres du parlement réunies dans la «Nieuwe Kerk», l'église du XVIe siècle située à un jet de pierre

du palais royal. Il y a solennellement juré de respecter la Constitution et de «protéger les droits de tous les résidents des Pays-Bas». Un «Vive le roi!» a ensuite retenti, ce à quoi l'assemblée a répondu «Hourra! Hourra! Hourra!»

Outre les parlementaires, les princes et princesses héritiers du gotha européen assistaient à la cérémonie, de même que deux

résidents suisses de renom: Kofi Annan, ex-secrétaire général de l'ONU, et Jacques Rogge, président du CIO.

L'ancienne reine Beatrix, désormais princesse, avait versé une larme en signant son acte d'abdication le matin même, vers 10 h, dans une imposante salle du palais royal, situé sur la place du Dam dans le centre d'Amsterdam. **A.A./AFP**

d'Europe semblent survivre d'autant mieux qu'elles n'ont plus de pouvoir réel. Il s'agit pour la plupart de démocraties parlementaires où le souverain a surtout le droit d'investir les premiers ministres vainqueurs des élections législatives, d'apposer sa signature sur les lois votées, d'accueillir les chefs d'Etat... et de couper des rubans.

L'exception, c'est le prince du Liechtenstein, qui a obtenu en 2003, par référendum, le droit de gouverner. Mais sa petite monarchie financière peut aussi être abolie par référendum. Car désormais, pour justifier leur permanence à la tête des Etats, les familles régnantes doivent user d'arguments démocratiques. En Belgique, on a vu comment le roi Albert II, en jouant le modérateur entre Flamands et Wallons, a permis au pays de survivre à une crise politique de 541 jours, le temps pour les partis de s'accorder sur un gouvernement de coalition.

#### Défendrez la démocratie

En Espagne, certes, le roi Juan Carlos a outré 53% de ses sujets en partant faire un safari de luxe au Botswana alors que les mesures d'austérité étaient annoncées à Madrid. Sans parler de l'infante Cristina, inculpée dans une enquête de détournements de fonds. Mais il n'est pas sûr que les Espagnols voudront se débarrasser d'un roi qui, imposé en 1975 par le dictateur Franco, s'est mué en défenseur de la démocratie.

Au Royaume-Uni, la reine Elizabeth II n'a pas de pouvoir mais dispose d'une influence discrète. Depuis 1952, les treize premiers ministres successifs ont eu avec elle un entretien hebdomadaire et confidentiel. Voilà qui en fait une mine de renseignements. Et la garante d'une certaine continuité.

Il reste que les monarques vivent de plus en plus vieux. Avant l'intronisation de Willem-Alexander, 46 ans, la moyenne d'âge était de 71 ans. La nouvelle génération piaffe d'impatience. Charles, prince de Galles, aura 65 ans en novembre. Bien des Britanniques souhaitent qu'il s'efface devant son fils William, l'enfant de Lady Diana.

Retrouvez toutes les photos sur [couronne.24heures.ch](http://couronne.24heures.ch)

PUBLICITÉ

**LES BAINS D'OVRONNAZ**  
NOUVEAU SPA  
PRINTEMPS 2013

1 nuit en Résidence Hôtelière \*\*\*

- Logement en studio
- Petit déjeuner buffet
- Entrée libre aux bains thermaux (2 jours)
- Accès au sauna/hammam

Ovronnaz (VS) | 027 305 11 00 | [thermalp.ch](http://thermalp.ch)

dès **Fr. 131.-** /pers  
(base 2 personnes)

**NOUVEAU SPA**  
L'ARDEVE

Nouvelle offre à 5 min. des Bains:

- 1 nuit en chambre double
- Petit déjeuner
- 1 entrée aux bains thermaux

Mayens de Chamason | Ovronnaz (VS)  
027 305 25 25 | [hotelardeve.ch](http://hotelardeve.ch)

dès **Fr. 81.-** /pers  
(base 2 personnes)

## Londres s'attaque aux «privilèges» dans les prisons britanniques

**Le ministre de la Justice a annoncé hier une réforme du milieu carcéral visant à durcir les conditions de détention**

David Cameron a décidé de mettre son pays au travail. Et personne n'est épargné. C'est au tour des détenus de se retrouver dans le collimateur du gouvernement britannique. Hier, en marge de l'annonce d'une série de mesures visant à durcir les conditions de vie de la population carcérale, le ministre de la Justice, Chris Grayling, estimait «injuste de voir certains prisonniers traîner dans leurs cellules toute la journée, à regarder la télévision, pendant que le reste du pays sort travailler».

Afin de remédier au «problème», le gouvernement propose des adaptations au plan nommé «Encouragements, privi-

«C'est injuste de voir certains prisonniers traîner dans leurs cellules toute la journée»

Chris Grayling, ministre de la Justice britannique

lèges mérités». Dans le système actuel, les prisonniers sont classés selon trois catégories d'accès aux avantages - basique, standard ou accru. Jusqu'à présent, les nouveaux entrants intégraient la seconde catégorie, leur permettant, entre autres, d'éviter le port de l'uniforme, de passer des appels à l'extérieur sans trop de restrictions, mais aussi d'avoir accès à la télévision dans leurs cellules.

Des prérogatives qu'ils perdront d'ici à novembre en Angle-

terre et au Pays de Galles. Les nouveaux détenus auront alors deux semaines pour faire leurs preuves et changer de catégorie.

Les petits nouveaux ne sont pas les seuls visés par la réforme. Les prisonniers dans leur intégralité n'auront plus accès aux chaînes payantes via satellite et les films pour adultes seront bannis. En parallèle, ils verront leur journée de travail s'allonger.

Nombre d'associations proches du milieu carcéral n'ont pas hésité à critiquer ces mesures. Pour Frances Crook, de la League Howard pour des réformes pénales, le projet gouvernemental n'a aucun sens: «Chris Grayling condamne les prisonniers pour une paresse engendrée par les prisons. Le nombre de détenus a doublé en vingt ans. Le personnel, débordé, n'a d'autre choix que de les boucler dans leurs cellules, où il n'y a rien à faire.»

**Frédéric Thomasset**

## Claude Guéant se défend de tout blanchiment

**Une somme de 500 000 euros a été découverte chez l'ancien ministre français, un proche de Nicolas Sarkozy**

L'ancien ministre UMP et proche collaborateur de Nicolas Sarkozy, Claude Guéant, a dû se défendre, hier, de tout blanchiment d'argent, après la découverte de 500 000 euros (près de 610 000 fr.) sur son compte principal. La somme provient selon lui de la vente de tableaux.

«Je n'ai jamais rien blanchi, je ne sais pas comment on fait ça, a affirmé Claude Guéant sur Canal+. Ces informations qui sont diffusées me portent préjudice, portent atteinte à mon honneur, me peinent, c'est déloyal.»

Les fonds ont été découverts lors d'une perquisition du domicile de l'ancien secrétaire général de l'Elysée, en février dernier,

dans le cadre d'une enquête préliminaire sur des accusations de financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007. Selon *Le Canard enchaîné*, qui a révélé l'information, les enquêtes ont également retrouvé des factures payées en liquide.

Depuis, Claude Guéant s'est démultiplié dans les médias pour nier sur un ton catégorique un quelconque rapport entre les 500 000 euros et un éventuel financement de la campagne de Nicolas Sarkozy. «Je n'ai jamais vu, ni entendu parler du moindre financement libyen» de la campagne de 2007, a-t-il déclaré à l'AFP.

Sur ce demi-million, provenant d'un compte à l'étranger, Claude Guéant a assuré qu'il s'agissait d'une «transaction privée». «J'avais fait l'acquisition il y a une vingtaine d'années de deux tableaux hollandais qui représentaient des bateaux dans la tempête et je les ai vendus en 2008.» **AFP**